

APERÇU DE 40 ANS DE PARTENARIAT ENTRE L'ALGERIE ET LA BANQUE

AfDB-Algeria : 40 Years of Partnership

1. Aperçu général

L'Algérie a adhéré à la Banque africaine de développement (BAD) en septembre 1964 et fait partie des pays membres fondateurs de l'Institution. Elle en est aujourd'hui le quatrième plus important actionnaire africain et joue au sein de l'Institution, un rôle de premier plan. L'Algérie participe à la définition des orientations stratégiques de la Banque ainsi qu'à son fonctionnement à travers sa représentation au sein du Conseil des Gouverneurs et au Conseil d'Administration, dans lequel elle a un siège permanent¹. De son côté, la Banque accompagne l'Algérie, depuis près de 40 ans dans la mise en œuvre de son programme de développement économique et social, à travers le financement de projets et programmes de réformes, et depuis 2007 par la mise en place de projets d'assistance technique et de renforcement de capacités.

Le premier projet approuvé par le Conseil d'administration de la Banque au bénéfice de l'Algérie, remonte au 21 mars 1971. Il s'agit d'un projet dans le secteur agricole (Bou Namoussa-Phase I), pour lequel la Banque avait mis en place un financement équivalent à près de 4,7 millions de dollars EU. Depuis cette première opération, la coopération entre la Banque et l'Algérie s'est considérablement développée et diversifiée. Au 31 décembre 2009, la Banque a approuvé un total de 39 opérations en faveur de l'Algérie pour un montant cumulé de plus de 3,2 milliards de dollars EU. Ces opérations ont porté sur 23 projets (dont un dans le secteur privé), 1 étude, 4 lignes de crédit, 3 programmes d'appui aux réformes, 2 opérations d'urgence et 6 projets d'assistance technique ou d'appui institutionnel.

2. Principaux domaines de la coopération

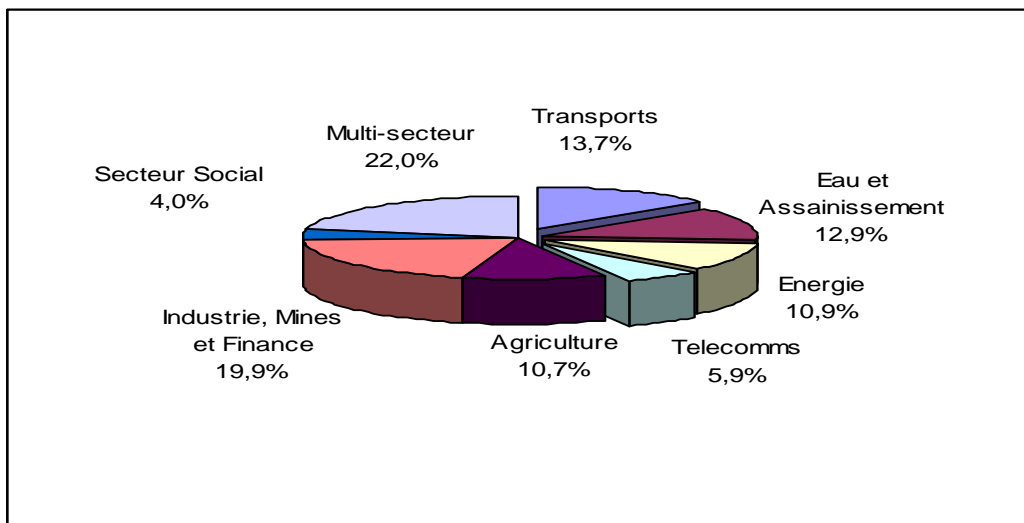
Période antérieure à 2006

De 1970 à 2006, la coopération entre l'Algérie et la Banque a été essentiellement axée sur le financement de projets d'investissement et de programmes de réformes. Les opérations approuvées par la Banque dans ce cadre ont couverts plusieurs secteurs, au premier rang desquels les infrastructures (transports, eau

¹ L'Accord portant création de la Banque fait du Conseil des gouverneurs, comprenant un représentant par pays membre, l'instance suprême de décision de la Banque. Le Conseil des gouverneurs édicte des directives générales portant sur les politiques opérationnelles de la Banque, approuve les amendements à l'Accord, l'admission de nouveaux membres, et décide des augmentations du capital. Le Conseil des gouverneurs élit un Conseil d'administration de 18 membres, chargé de superviser les activités de la Banque. Il élit également le Président du Groupe de la Banque

et assainissement, énergie), qui représentent 43,4% des approbations cumulées de la période. La part prédominante des infrastructures dans la coopération entre la Banque et l'Algérie reflète l'importance accordée par le gouvernement algérien à ce secteur, qui constitue également un axe prioritaire d'intervention pour la Banque. Les programmes d'appui aux réformes représentent également une part significative des approbations de la Banque en Algérie (22%). Ceci reflète l'intensité des réformes mises en œuvre par les autorités algériennes depuis plus d'une vingtaine d'années. Les autres secteurs ayant bénéficié de l'appui de la Banque incluent : les Banques et l'industrie (20% des approbations), l'agriculture (10,7%), et l'éducation (4%).

Figure 4 : Répartition des opérations approuvées par secteurs de 1970-2006



Infrastructures : Dans le domaine des infrastructures, l'appui de la Banque a concerné plusieurs secteurs, notamment le transport, l'eau et l'énergie. La Banque a soutenu le développement et la modernisation du *secteur des transports* par sa contribution à la réalisation de plusieurs grands projets parmi lesquels : (i) la construction des routes, d'autoroutes et de tunnels (Route El Golea-Insaleh, Autoroute de Constantine, Tunnel d'El Achir) ; (ii) l'amélioration et le renforcement des capacités portuaires (Port de Djen Djen) ; et (iii) la mise à niveau des installations aéroportuaires (Base de maintenance d'Air Algérie). Ces projets ont eu un impact positif sur le développement du secteur des transports et ont contribué à la stimulation des activités économiques (augmentation du trafic et des échanges, réduction du coût de transport, etc.).

En ce qui concerne le *secteur de l'eau*, la Banque a appuyé les efforts de l'Algérie visant à améliorer la gestion intégrée des ressources ainsi que l'accès des populations à l'eau potable, par le biais de sa contribution à la réhabilitation des systèmes d'alimentation en eau et à la réalisation de grands ouvrages de mobilisation et de régulation (Alimentation en eau potable de la ville de Sidi Bel Abbès ; Barrage de Koudiat Acerdoune, etc.). Les projets soutenus par la

Banque dans ce secteur ont contribué à assurer aux populations (plus de 600.000 personnes pour le seul Projet d'alimentation en eau potable de la ville de Sidi Bel Abbès) un approvisionnement plus régulier en eau potable de meilleure qualité chimique et bactériologique, et à réduire les pertes d'eau, grâce à une gestion efficiente des ressources.

La Banque a également accompagné l'Algérie dans ses efforts visant à améliorer la fourniture et la distribution d'énergie, en contribuant à la réalisation de plusieurs programmes d'investissement initiés par la Société nationale d'électricité et de gaz (SONELGAZ). Les projets réalisés dans ce cadre ont permis de renforcer les capacités de la SONELGAZ en matière de production et de distribution d'énergie.

Appui aux réformes économiques et sociales : L'Algérie et la Banque ont également coopéré dans la mise en œuvre de plusieurs programmes stratégiques. A travers ces programmes, des réformes importantes ont été menées par le gouvernement, avec pour principaux objectifs : (i) l'amélioration du cadre légal et réglementaire des affaires ; (ii) la promotion et la diversification du commerce extérieur ; (iii) le renforcement de la gestion des finances publiques (gestion de la dette, réforme de la fiscalité, etc.) ; (iv) la réforme des entreprises publiques ; (v) la restructuration du secteur financier ; (vi) la mise en œuvre d'une nouvelle stratégie du logement et ; (vii) l'amélioration du système de protection sociale. En appuyant ces réformes, la Banque a pu accompagner l'Algérie dans sa phase de transition vers l'économie de marché, et contribuer à l'amélioration de la gestion macro-économique et sectorielle.

Industrie et Banques: Un important aspect de la coopération entre l'Algérie et la Banque a été le soutien que cette dernière a apporté aux Banques algériennes par le biais de lignes de crédit, pour leur permettre de disposer de ressources plus adaptées aux besoins des petites et moyennes entreprises (PME) dont la promotion constitue une des priorités du Gouvernement. Ces lignes de crédit, qui se sont élevées au total, à près de 650 millions de dollars EU, ont permis aux banques bénéficiaires (Banque de l'agriculture et du développement rural, Crédit Populaire d'Algérie) de soutenir la création, la réhabilitation, l'extension et la modernisation des unités de production, particulièrement dans l'agriculture, l'agro-alimentaire et l'industrie. Elles ont contribué à la stimulation de l'activité économique, ainsi qu'au renforcement du rôle du secteur privé dans l'économie, favorisant ainsi la modernisation et la diversification du tissu de production et la création d'emplois.

Secteur agricole : Le secteur agricole fait également partie des secteurs dans lesquels la coopération entre l'Algérie et la Banque a été importante. En effet, outre les lignes de crédit, à travers lesquelles elle a soutenu la création ou l'extension des unités de production agricole, la Banque a contribué aux efforts de l'Algérie visant à développer et moderniser le secteur agricole, par le biais de sa participation à : (i) la construction d'infrastructures d'irrigation ou hydro-

agricoles (Barrage hydro-électrique de Sidi Ben M'hamed Taiba, Bou - Namoussa, Développement hydro-agricole du Moyen Cheliff, etc.) ; (ii) l'extension des périmètres agricoles et ; (iii) l'accroissement des capacités du pays en matière de production avicole et d'aliments de bétail. L'appui de la Banque dans le secteur, a contribué à améliorer la production agricole et à renforcer la sécurité alimentaire.

Secteur social : L'Algérie et la Banque ont outre coopéré dans le secteur social. Cette coopération a été essentiellement axée sur l'amélioration quantitative et qualitative de l'enseignement technique. Elle a porté principalement sur l'extension des infrastructures d'accueil scolaires et le renforcement des dispositifs pédagogiques et logistiques.

Période postérieure à 2006

Depuis 2006, tenant compte de l'évolution des besoins de l'économie algérienne, la Banque et l'Algérie sont convenues de donner à leur coopération une nouvelle orientation. A la suite de la décision de l'Algérie de ne plus recourir, pour le moment, aux emprunts extérieurs, cette coopération privilégie, désormais, l'assistance technique, le conseil, la formation, le renforcement des capacités, les études économiques et sectorielles et la promotion du secteur privé. Des opérations sont déjà en cours dans le cadre de cette nouvelle orientation, dans les domaines de la monétique, de l'évaluation des projets, de la statistique, et des technologies de l'information et de la communication. Dans le secteur privé, une garantie a également été approuvée au profit d'une société de leasing afin de lui permettre de mobiliser des ressources pour appuyer la réalisation des programmes d'investissements des petites et moyennes entreprises.

L'ensemble de ces opérations s'inscrit dans le cadre des objectifs prioritaires du gouvernement visant à moderniser le secteur financier et à améliorer sa contribution à la croissance économique, à renforcer les capacités et l'efficacité des administrations économiques et financières ainsi qu'à promouvoir le rôle du secteur privé dans l'économie.

La Banque soutient également les efforts de l'Algérie visant à promouvoir la coopération régionale. Ainsi, en juillet 2009, la Banque et les autorités algériennes ont organisé conjointement à Alger, une conférence maghrébine sur la statistique. Cette conférence avait pour principal objet de : (i) promouvoir et affermir la coopération, entre les pays de l'Union Maghreb Arabe (UMA) dans le domaine statistique ; et (ii) renforcer leurs capacités en matière de production et d'analyse statistique.

Des exemples de projets phares achevés ainsi que certaines opérations en cours sont présentés dans la section qui suit, portant sur les opérations de la Banque.

3. Perspectives

L'ouverture du Bureau de la Banque africaine de développement à Alger ouvre de nouvelles perspectives pour le renforcement de la coopération entre l'Algérie et la Banque. Ce Bureau, qui traduit la volonté commune des deux parties de renforcer leur partenariat, permettra grâce à sa proximité, de renforcer et d'approfondir le dialogue avec les autorités, les opérateurs économiques privés, les différents partenaires et acteurs du développement, et d'assurer un suivi plus efficace des opérations. Il permettra de favoriser une interaction plus étroite avec les pouvoirs publics ainsi que la coordination avec les autres partenaires au développement. Il contribuera, en termes de volume, d'efficacité et de qualité, à insuffler une dynamique nouvelle dans le partenariat entre l'Algérie et la Banque, en particulier en ce qui concerne les axes prioritaires du programme économique du gouvernement (diversification de l'économie, modernisation du secteur financier, promotion du secteur privé, formation et renforcement des capacités des administrations économiques et financières, développement des technologies de l'information et de la communication, réformes en matière de gestion des finances publiques, etc.).